

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-38

AMENAGEMENT FONCIER INSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE MONTBARTIER, LABASTIDE ST-PIERRE ET CAMPSAS

Lors d'un projet de grand ouvrage public, le code rural (article L 123-24) prévoit que compte tenu des impacts que l'ouvrage peut avoir sur les structures des exploitations agricoles, l'institution d'une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier est de droit.

Cette Commission doit donner son avis sur l'opportunité de réaliser ou non, un aménagement foncier au vu de l'étude d'impact.

La Loi du 23 février 2005 ayant transféré au Conseil Général la compétence de l'aménagement foncier, il convient de constituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier pour le projet de Zone d'Aménagement Concerté à vocation logistique sur les communes de MONTBARTIER, LABASTIDE ST-PIERRE et CAMPSAS.

La commune de MONTBARTIER étant la plus concernée en surface, cette Commission aura son siège à la mairie de cette commune.

Les communes de MONTBARTIER, LABASTIDE-ST-PIERRE et CAMPSAS, ainsi que la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne et les organismes concernés, ont fait des propositions de désignation de leurs représentants au sein de cette Commission.

Aussi, je vous propose la composition suivante :

POUR LES COMMUNES :

*** En ce qui concerne MONTBARTIER**

- 1) Le Maire ou un conseiller municipal :
 - M. DOUMERC Jacques

- 2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :
- M. SERVANS Jean
 - Mme GROUSSAC Josiane

Suppléant :

- M. LEONARD Yves

- 3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- Mme BONNAYS Gisèle
- M. BLADANET Michel

Suppléants :

- M. ONNO Jean-Claude
- M. PERRINGERARD Xavier

*** En ce qui concerne LABASTIDE-ST-PIERRE**

- 1) Le Maire ou un conseiller municipal :

- M. PARIENTE Jean-Marc

- 2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :

- M. CALVO Hervé
- M. PEREZ Georges

Suppléant :

- M. BEAUTES Georges

- 3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- Mme PRUNET Thérèse
- M. PENCHENAT Jacques

Suppléants :

- M. MIEULET Adolphe
- M. DE EMETERIO Nicolas

*** En ce qui concerne CAMPSAS**

- 1) Le Maire ou un conseiller municipal :

- Mme NEGRE Marie-Claude

- 2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :
- M. PRO Michel
 - M. MERIC Albert

Suppléant :

- M. MERIC Thierry

- 3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- Mme VERNHES Francine
- M. LAYMAJOUX Jacky

Suppléants :

- Mlle VERNHES Maryse
- M. FEUGA Gérard

POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

*** En ce qui concerne MONTBARTIER**

- 1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

- M. ONNO Gérard
- M. VALETTE Christian

Suppléant :

- M. DELANNE Guy

- 2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- M. DOUMERC Pierre
- M. JUND André

Suppléants :

- M. PRUNET Michel
- Mlle POUGET Marie

*** En ce qui concerne LABASTIDE ST-PIERRE**

- 1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

- Mme GARRABET Yvette
- M. ROUMAGNAC Jean-Claude

Suppléant :

- M. CALVO Frédéric

2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- M. ISEPPI Alain
- M. GOGOREUX Henry

Suppléants :

- M. PRIEUR Jean
- M. PENDARIES Jean

*** En ce qui concerne CAMPSAS**

1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

- M. MERIC Serge
- M. POMIES Jean

Suppléant :

- M. GINESTE René

2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

- M. CROIZIER Didier
- Mme GINESTE Marie-Thérèse

Suppléants :

- M. DELILLE Hubert
- M. VALETTE Roger

Une personne qualifiée en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :

- M. THEDIE Christian

Pour sa part, **le Directeur des Services Fiscaux a désigné son délégué :**

- M. ROMA Gilles

Pour sa part, **le Chef de Centre de l'Institut de l'Origine et de la Qualité a désigné son représentant :**

- Mme VEYRAC Christine

En qualité de personnes qualifiées en matière de flore, de protection de la nature et des paysages, il convient de désigner deux représentants. Les présidents des associations agréées et les plus représentatives au niveau départemental sont :

- M. BIROL Christian , Président de l'Association UMINATE de Tarn-et-Garonne,
- M. CABANES Thierry, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et-Garonne.

En ce qui concerne **le représentant du Conseil Général**, et conformément à notre délibération du 1er avril 2004, je vous propose M. MOIGNARD Jacques, Conseiller Général du canton de MONTECH, et son suppléant en la personne du Conseiller Général, Président de la Commission de l'Agriculture, de l'Aménagement Rural et de l'Environnement, M. ASTRUC Christian.

Enfin, il y a lieu de désigner deux fonctionnaires du Conseil Général et leurs suppléants au sein de cette commission :

- M. SALLES Benoît
- M. FABRE Jacques

Suppléants :

- M. MANTEROLA Robert
- Mme LAYMAJOUX Christine

Compte tenu de ces éléments, je vous demande de bien vouloir délibérer sur cette proposition d'institution de la Commission Intercommunale de la ZAC de MONTBARTIER et sur sa composition.

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-38

AMENAGEMENT FONCIER

**INSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE
MONTBARTIER, LABASTIDE ST-PIERRE ET CAMPSAS**

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la loi du 23 février 2005 ayant transféré au Conseil Général la compétence de l'aménagement foncier,

Vu la nécessité de constituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier pour le projet de Zone d'Aménagement Concerté à vocation logistique sur les communes de Montbartier, Labastide-Saint-Pierre et Campsas,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la constitution et la composition de la commission intercommunale d'aménagement foncier de la ZAC de Montbartier :

Commune de Montbartier

- 1) Le Maire ou un conseiller municipal :
 - M. DOUMERC Jacques

2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- M. SERVANS Jean
- Mme GROUSSAC Josiane

Suppléant :

- M. LEONARD Yves

3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- Mme BONNAYS Gisèle
- M. BLADANET Michel

Suppléants :

- M. ONNO Jean-Claude
- M. PERRINGERARD Xavier

Commune de Labastide-Saint-Pierre

1) Le Maire ou un conseiller municipal :

- M. PARIENTE Jean-Marc

2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- M. CALVO Hervé
- M. PEREZ Georges

Suppléant :

- M. BEAUTES Georges

3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- Mme PRUNET Thérèse
- M. PENCHENAT Jacques

Suppléants :

- M. MIEULET Adolphe
- M. DE EMETERIO Nicolas

Commune de Campsas

1) Le Maire ou un conseiller municipal :

- Mme NEGRE Marie-Claude

2) Trois propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- M. PRO Michel
- M. MERIC Albert

Suppléant :

- M. MERIC Thierry

3) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- Mme VERNHES Francine
- M. LAYMAJOUX Jacky

Suppléants :

- Mlle VERNHES Maryse
- M. FEUGA Gérard

CHAMBRE D'AGRICULTURE :

Montbartier

1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- M. ONNO Gérard
- M. VALETTE Christian

Suppléant :

- M. DELANNE Guy

2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- M. DOUMERC Pierre
- M. JUND André

Suppléants :

- M. PRUNET Michel
- Mlle POUGET Marie

Labastide-Saint-Pierre

1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- Mme GARRABET Yvette
- M. ROUMAGNAC Jean-Claude

Suppléant :

- M. CALVO Frédéric

2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- M. ISEPPI Alain
- M. GOGOREUX Henry

Suppléants :

- M. PRIEUR Jean
- M. PENDARIES Jean

Campsas

1) Trois exploitants, propriétaires ou preneurs (2 titulaires et 1 suppléant) :

Titulaires :

- M. MERIC Serge
- M. POMIES Jean

Suppléant :

- M. GINESTE René

2) Quatre propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires :

- M. CROIZIER Didier
- Mme GINESTE Marie-Thérèse

Suppléants :

- M. DELILLE Hubert
- M. VALETTE Roger

Personne qualifiée en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages (désignée par le Président du Conseil Général sur proposition de la Chambre d'agriculture) :

- M. THEDIE Christian

Direction des Services Fiscaux :

- M. ROMA Gilles

Institut de l'Origine et de la Qualité :

- Mme VEYRAC Christine, représentant le chef de centre

Personnes qualifiées en matière de faune, flore, protection de la nature et des paysages : (2 représentants)

- M. BIROL Christian , Président de l'Association UMINATE de Tarn-et-Garonne,
- M. CABANES Thierry, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et-Garonne.

CONSEIL GÉNÉRAL

Représentants des élus (1 titulaire et 1 suppléant)

Titulaire :

- M. MOIGNARD Jacques, Conseiller Général du canton de Montech,

Suppléant :

- M. ASTRUC Christian, Président de la Commission de l'Agriculture, de l'Aménagement Rural et de l'Environnement.

Représentants de l'administration (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires :

- M. SALLES Benoît
- M. FABRE Jacques

Suppléants :

- M. MANTEROLA Robert
- Mme LAYMAJOUX Christine

Adopté à l'unanimité.

Le Président,